



EN  
CARTES  
MENTALES

2<sup>de</sup>

# HISTOIRE GÉOGRAPHIE

EN CARTES MENTALES

- » L'essentiel du cours
- » 61 cartes mentales
- » 40 exercices corrigés



ellipses

# La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

## ► L'essentiel du cours

Les civilisations grecque et romaine de l'Antiquité nous ont légué d'importants héritages. L'alphabet, la vie urbaine (en ville), la philosophie en font partie. Ce chapitre analyse plus en détail les réflexions concernant le « vivre ensemble », à l'échelon national (quel régime politique ?) et à l'échelon international (quels rapports entre les peuples ?).

### **1** Les grands modèles institutionnels légués par l'Antiquité

Quels sont les régimes politiques mis en place dans l'Antiquité ? Pourquoi font-ils référence jusqu'à aujourd'hui ?

#### ► 1.1. La monarchie : succès et limites

Par définition, la monarchie se distingue par la **concentration des pouvoirs** décisionnels dans les mains d'une seule personne. Il ne faut pas confondre monarchie et royauté. Aujourd'hui, par exemple, le Royaume-Uni possède une reine, mais elle ne participe pas au gouvernement, contrairement au Premier ministre, choisi par des députés élus au suffrage universel : ce pays est donc une royauté et surtout une démocratie parlementaire. À l'inverse, dans l'Antiquité, Jules César finit par concentrer l'ensemble des pouvoirs de la République. Celle-ci reste une république (plus apparente que réelle), car Rome est alors devenue une monarchie, qu'elle est restée jusqu'à la chute de l'empire romain d'Occident, au <sup>v</sup>e siècle de notre ère.

Dans le cadre monarchique, le choix des lois et la désignation des subalternes se font par **nomination** : le roi (ou le chef, quelle que soit sa désignation) indique simplement sa décision et le nom de celui qu'il veut voir occuper le poste à pourvoir. Il n'existe pas de citoyen dans une monarchie : privés de droits politiques, les hommes libres sont réduits au rang de **sujets**.

La monarchie était le mode de gouvernement dominant au début de l'Antiquité grecque. Rome, jusqu'en 509, était aussi une monarchie. Un peu partout cependant, les citoyens les plus riches et les plus influents ont obtenu le départ des rois ou la transformation des monarchies en place afin qu'ils puissent participer au débat et aux décisions politiques. Ces monarchies ont donc généralement cédé la place à des oligarchies (voir 1.2).

Les monarchies n'ont cependant pas complètement disparu. Ce type de régime se révèle même particulièrement résistant dans le cas des **États territoriaux**, c'est-à-dire couvrant un territoire plus grand qu'une simple **cité-État**. Quand elle était une petite cité isolée, Rome était une monarchie, avant de devenir une oligarchie. Mais,

devenue un immense empire entourant la Méditerranée, la république oligarchique romaine a cédé la place à une monarchie de fait : l'empire romain est alors dirigé par un empereur. Le mot **empire** signifie simplement qu'un peuple domine et dirige de nombreux pays habités par d'autres peuples. L'**empereur** désigne un monarque souverain de plusieurs peuples. Les monarchies européennes du Moyen Âge et des Temps modernes se réclament de ce modèle de l'empire romain (ex : Charlemagne).

## ▶ 1.2. L'oligarchie

Ce mot signifie que le pouvoir est accaparé par une minorité de citoyens, en général **les plus riches**, qui font aussi partie des familles les plus anciennes et les mieux installées. L'oligarchie est compatible avec une république, terme qui renvoie à l'aspect collégial du pouvoir, par opposition à la monarchie. Mais l'oligarchie peut aussi se conjuguer avec la royauté, comme dans le cas de Sparte, qui avait toujours deux rois simultanément, lesquels devaient cependant partager le pouvoir avec le conseil des Anciens, organe de type oligarchique.

L'oligarchie est le mode de gouvernement dominant dans les cités antiques, du moins entre le VI<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Dans le cadre de ce régime, le choix des lois et la désignation des subalternes se font par **élection** : les conseillers (ou sénateurs, quelle que soit leur désignation) votent et la majorité emporte la décision. Tous les citoyens n'ont pas le droit de vote : ceux qui le possèdent sont dits **citoyens actifs** ; les autres sont les citoyens passifs.

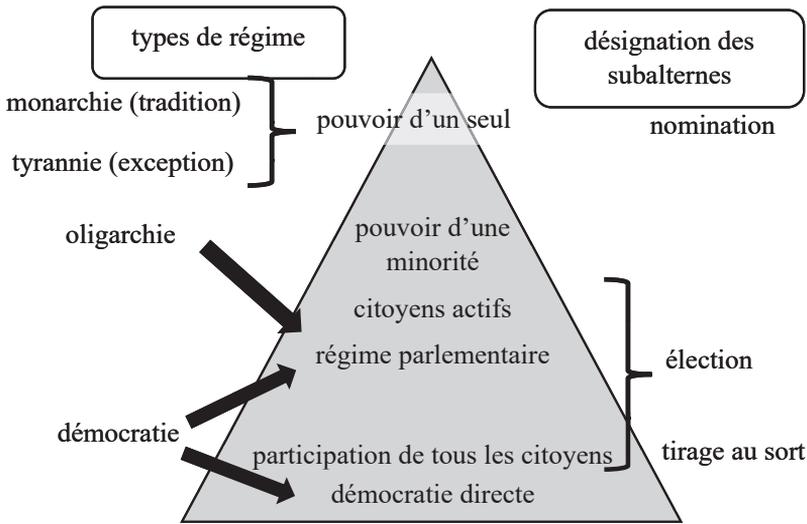
De 509 à 44 avant notre ère, c'est-à-dire de l'installation de la République à l'assassinat de Jules César, Rome est gouvernée par un régime plutôt oligarchique, car c'est le **Sénat**, conseil incluant les anciens magistrats, qui exerce l'essentiel du pouvoir. Les consuls (pouvoir exécutif) doivent en effet suivre ses recommandations.

Les républiques urbaines du Moyen Âge (ex : Venise) fonctionnent sur un modèle oligarchique. Il en va de même des gouvernements parlementaires mis en place en Europe à l'époque moderne et contemporaine (ex : en Grande-Bretagne après 1688 ; en France de 1815 à 1848). Un régime est dit **parlementaire** lorsque le gouvernement est choisi en accord avec la majorité des députés.

## ▶ 1.3. La démocratie

La démocratie accorde le droit de vote à tous les **citoyens**, qui partagent les mêmes droits et les mêmes devoirs. Dans une **démocratie directe**, ceux-ci siègent dans une assemblée, qui vote les lois à la majorité. Dans une **démocratie représentative**, ce sont les députés, élus au suffrage universel, qui votent les lois et le budget. Dans le régime démocratique, la désignation des subalternes se fait par élection ou **tirage au sort**. Dans la démocratie athénienne du V<sup>e</sup> siècle, les prytanes, qui préparent les débats de l'assemblée, et les héliastes, qui jugent les principaux procès, sont ainsi désignés par tirage au sort.

La démocratie reste extrêmement rare dans l'Antiquité. En revanche, les Athéniens ont favorisé ce régime politique chez leurs alliés de la Ligue de Délos, au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Elle inspire surtout les régimes actuels qui, aux États-Unis et en Europe



par exemple, ont instauré le **suffrage universel** et la **séparation des pouvoirs** entre différents organes : gouvernement (exécutif), parlement (législatif) et justice théoriquement indépendante. Mais comme aucun pays du monde n'a réussi à instaurer un véritable contrôle réciproque des pouvoirs, la démocratie reste surtout un idéal.

### ► 1.4. La tyrannie

La tyrannie est un type de régime un peu spécial, car il combine un fort élément monarchique, qui s'oppose à la domination des oligarques, avec un rapport direct à l'ensemble des citoyens. Mis en place en période de guerre civile, ce régime repose souvent sur un dirigeant souvent étranger à la cité, choisi pour **arbitrer** l'opposition entre les différents partis, les diverses factions qui se disputent le pouvoir. Il est généralement mal vu par la postérité, à cause de l'emploi de pouvoirs **arbitraires**, c'est-à-dire dont le tyran n'a pas à rendre compte aux citoyens.

La tyrannie disparaît généralement au bout de quelques années, mais peut durer parfois plusieurs décennies. Elle cède alors la place à une oligarchie (souvent), à une démocratie (c'est le cas à Athènes, en 510 avant notre ère) ou à une monarchie (c'est le principat, à Rome, à partir d'Auguste, en 27 avant notre ère).

La tyrannie se trouve aussi réutilisée dans la suite de l'histoire. On en trouve des exemples avec les podestats des villes italiennes du Moyen Âge. C'est aussi le rôle que s'attribue Napoléon III, empereur des Français entre 1852 et 1870 : il combine un pouvoir de type monarchique avec des élections au suffrage universel. L'assemblage s'avère cependant précaire, surtout quand une majorité de l'opinion vote pour un parti

d'opposition : la situation risque alors d'être paralysée. C'est pourquoi les régimes tyranniques ne durent guère, sauf quand ils se transforment en véritables monarchies ou laissent place à des démocraties.

## 2 Athènes au v<sup>e</sup> siècle avant notre ère : une démocratie impériale

Quelles sont les caractéristiques de la démocratie directe athénienne, vis-à-vis de ses citoyens et des peuples voisins ?

### ► 2.1. Les origines de la démocratie athénienne

Au vi<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Athènes connaît de graves troubles sociaux et politiques. Après un épisode tyrannique, Clisthène met en place, par étapes à partir de 510, une **démocratie directe**. Cette expression renvoie au fait que les citoyens discutent et votent par eux-mêmes les lois qui engagent toute la cité.

Peu après ce changement majeur, Athènes et les autres cités grecques affrontent un péril immense : l'invasion par l'empire perse, qui s'étend des côtes de l'actuelle Turquie jusqu'à l'Afghanistan. Grâce à leur supériorité militaire et stratégique, les Athéniens remportent ces **Guerres médiques**. Ce sont d'abord les citoyens riches qui s'illustrent à Marathon (490), puis les hommes sans fortune qui, en tant que rameurs de la flotte, remportent une éclatante victoire à Salamine (480). Enfin, avec le renfort d'une trentaine d'autres cités grecques, dont Sparte, les Athéniens se débarrassent définitivement de la menace perse à Platées (479). La victoire de Salamine justifie et renforce le rôle politique du peuple (*démós*), sans distinction de fortune.

La flotte athénienne libère alors les cités grecques des îles et du pourtour de la mer Égée. Elles forment ensemble la Ligue de Délos, dont la sécurité est assurée par Athènes, en échange d'une contribution financière que les cités alliées trouvent de plus en plus pesante. En 454, les Athéniens transfèrent le trésor de la Ligue de Délos sur l'acropole, et s'en servent pour embellir la ville, plutôt que pour la défense commune. La démocratie athénienne constitue alors un empire : elle est non seulement la **puissance hégémonique** de cette région du monde, mais aussi à la tête d'une coalition de plusieurs peuples soumis, plus ou moins contre leur gré.

### ► 2.2. Le fonctionnement de la démocratie athénienne

L'organe politique central de la cité est l'**assemblée** (*ecclésia*), où chaque citoyen peut prendre la parole, voter les lois et proposer des amendements (des correctifs ou aménagements). L'assemblée décide aussi de la guerre, contrôle le budget et les magistrats. Ceux-ci peuvent être désignés par tirage au sort, comme les juges de l'Héliée, le principal tribunal. Mais les dix stratèges, qui commandent l'armée et constituent le gouvernement, restent élus parmi les citoyens les plus riches. Ceux-ci cultivent leur popularité en assumant les charges financières les plus lourdes (appelées

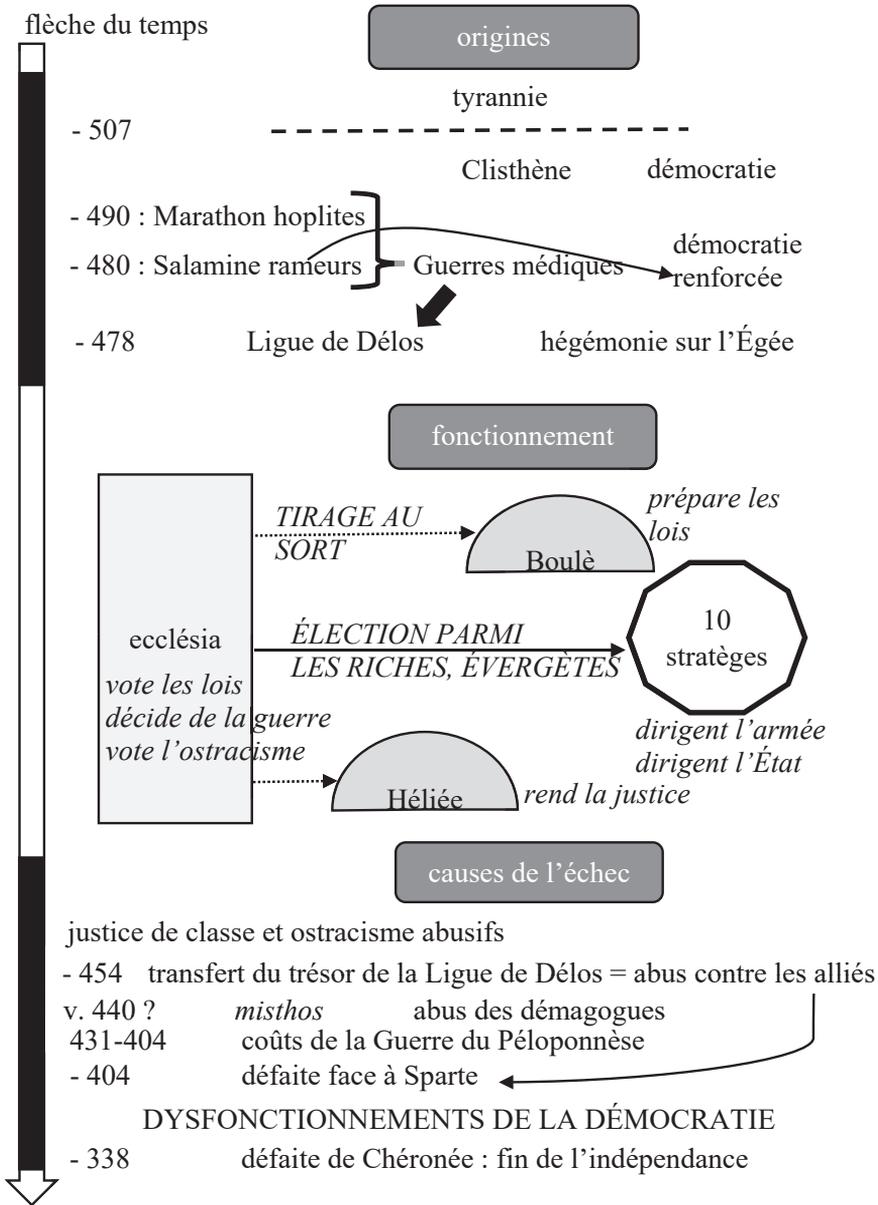
**liturgies**), comme la construction des navires de guerre ou le coût des principales festivités (sacrifices aux dieux, pièces de théâtre, etc.). Ce système socio-politique, dans lequel les plus riches financent les dépenses publiques s'appelle l'**évergétisme**. D'autres barrières sociales limitent l'égalité des citoyens dans l'exercice du pouvoir politique. Certains habitent trop loin du centre-ville d'Athènes pour participer régulièrement aux débats de l'assemblée. D'autres doivent travailler pour gagner leur vie. Périclès, le plus célèbre stratège athénien, au milieu du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, cherche à encourager la participation civique en instaurant le versement d'une indemnité : le *misthos*. De plus, la **citoyenneté reste exclusive**. Elle est réservée aux hommes adultes, ayant effectué leur formation militaire (l'éphébie), libres (les esclaves ne bénéficient pas du droit de cité), fils d'un père et d'une mère athéniens. Il est presque impossible d'acquérir la citoyenneté. Seuls 40 000 individus bénéficient du droit de cité, sur un total d'environ 300 000 personnes.

### ► 2.3. L'échec d'une démocratie impériale

Autrefois alliés des Spartiates, les Athéniens deviennent leurs rivaux et les deux cités s'affrontent, avec leurs alliés respectifs, dans la terrible **guerre du Péloponnèse** (431-404). Les Athéniens y commettent d'importants abus, comme le massacre des Méliens, qui avaient choisi de rester neutres. Ses alliés se détournent d'Athènes, qui finit par perdre la guerre et son empire.

La démocratie athénienne se caractérise aussi par de profonds dysfonctionnements. Dans ses pièces de théâtre comiques, Aristophane dénonce la justice de classe que les pauvres rendraient systématiquement à l'encontre des riches. Par la procédure de l'**ostracisme**, une majorité relative peut exclure un dirigeant qui serait perçu comme trop influent et dangereux, en l'exilant pour dix ans. Mais cette exclusion frappe même les meilleurs stratèges, comme Thémistocle (vainqueur de la bataille de Salamine) ou Périclès (à la fin de sa longue carrière). Des **démagogues** parviennent ensuite au pouvoir (en tant que stratèges), en flattant le peuple mais sans diriger la cité au nom de l'intérêt général. C'est ainsi dans les pires conditions que les Athéniens décident l'expédition de Sicile, qui provoque la mort de très nombreux citoyens. Animée par ses émotions, l'assemblée prend parfois des décisions préjudiciables dans le contexte de la guerre, comme la condamnation à mort des stratèges pourtant vainqueurs à la bataille des Arginusés, car, en redoutant la tempête, ils n'avaient pas donné l'ordre de repêcher les cadavres des Athéniens morts au combat. Pour la plupart des auteurs de l'Antiquité, la démocratie reste alors entachée du profond défaut d'être guidée par des foules irrationnelles.

Les aristocrates, qui n'avaient jamais complètement accepté le régime démocratique, profitent de l'échec d'Athènes face à Sparte. Traversée de nombreuses crises au cours du <sup>iv</sup><sup>e</sup> siècle, la cité d'Athènes ne parvient pas à retrouver sa grandeur passée. Athènes perd son indépendance face à Philippe de Macédoine (le père d'Alexandre le Grand) à Chéronée en 338.



## ▶ 2.4. Des legs immortels

Au-delà du modèle politique démocratique, Athènes transmet à la culture occidentale des héritages majeurs, en tant que principal foyer de la culture grecque. Les pièces de théâtre du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle sont encore jouées de nos jours : non seulement les **tragédies** d'Eschyle, Sophocle et Euripide, mais aussi les **comédies** d'Aristophane. Les *Histoires* d'Hérodote sont considérées comme le premier livre d'histoire, tandis que **Thucydide** constitue, encore actuellement, un modèle de réflexion sur la causalité entre les événements et la critique des sources. C'est encore à Athènes qu'est fondée la **philosophie**, grâce à l'enseignement de **Socrate**, transmis dans les dialogues de **Platon**, qui donnent lieu à de nouvelles réflexions au cours de la génération suivante, sous la direction d'**Aristote**.

L'**art** grec transmet aussi un style extraordinairement **réaliste et sobre**, surtout dans la sculpture (ex : *Le Discobole*, de Myron) et l'architecture (ex : Parthénon d'Athènes dû à l'architecture Phidias), ainsi que dans les peintures sur céramique.

## **3** La puissance d'intégration de l'empire romain

Comment et pourquoi l'empire romain a-t-il durablement marqué notre passé de son empreinte ?

### ▶ 3.1. La mécanique de l'expansion (du <sup>iv</sup><sup>e</sup> au <sup>i</sup><sup>er</sup> siècle avant notre ère)

Fondée en 753 avant notre ère d'après la légende, la cité de Rome se débarrasse de son roi et devient une république en 509. Pendant plusieurs siècles, la cité est administrée par des **institutions équilibrées** :

- les citoyens (élément démocratique) élisent les magistrats,
- les magistrats (élément monarchique) dirigent la cité,
- les sénateurs (élément oligarchique), anciens et futurs magistrats, guident les magistrats en exercice et débattent des lois ainsi que des principales orientations politiques.

Les **grandes familles** ont seules accès au Sénat et dominant donc la cité sur tous les plans (économique, social et politique).

Parallèlement, Rome entre en guerre contre les cités voisines et les peuples d'Italie qui menacent sa sécurité. Au terme de guerres très dures, les Romains finissent vainqueurs. Ils dominent l'Italie en 242, puis affrontent l'empire de Carthage au cours de trois **guerres puniques** (241-146 av n.è.). Devenue la plus grande puissance du bassin méditerranéen, Rome arbitre alors les conflits opposant les cités grecques et les États du Proche-Orient. César conquiert la **Gaule** (de 58 à 52 av n.è.) et les Romains dominent alors la plus grande partie du monde connu. C'est la *pax romana*.

### ▶ 3.2. Le principat mis en place par Auguste

Entre 133 et 31 av n.è., Rome est traversée de profondes crises sociales et politiques : c'est l'époque des guerres civiles. Les chefs de l'armée s'enrichissent prodigieusement et gagnent des **pouvoirs extraordinaires**, qui remettent en cause l'équilibre des pouvoirs. Grâce à leurs succès militaires, qui leur assurent une immense fortune, Marius et Sylla, puis Pompée et César font entrer un nombre croissant de citoyens dans leur clientèle. Ils obtiennent le prolongement de leurs magistratures, ainsi que des magistratures exceptionnelles, qui vont à l'encontre des règles et institutions traditionnelles. Après avoir vaincu Pompée, César devient dictateur pour dix ans, puis dictateur à vie.

Suspect de vouloir rétablir la monarchie à son profit, César est assassiné en plein Sénat (44 av n.è.). La guerre civile reprend alors entre ses deux héritiers : Marc Antoine, qui s'allie à Cléopâtre, reine d'Égypte, et Octave, qui choisit de consolider ses relations avec les citoyens dans la ville de Rome. Après sa victoire à Actium (en 31), Octave reste le seul maître de l'empire. Les sénateurs lui accordent le titre honorifique d'**Auguste** (en 27 av n.è.). Se met alors en place un nouveau régime politique, le principat. Il reste républicain en droit, ce qui maintient les délibérations du Sénat, mais apparaît monarchique en fait. Auguste est ainsi, sous le titre d'empereur (**imperator**), un véritable monarque : il nomme directement les gouverneurs des différentes provinces, les sénateurs de Rome et les principaux fonctionnaires, commande l'armée et décide des lois.

### ▶ 3.3. Les citoyens dans l'empire romain (du I<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle de notre ère)

Les citoyens romains conservent un certain nombre de droits, mais uniquement à l'échelle de la vie politique locale, dans la cité où ils vivent. Ils peuvent élire leurs sénateurs et magistrats, mais ces derniers sont contrôlés par les gouverneurs, qui représentent l'empereur dans les provinces. De plus, les magistrats sont recrutés uniquement parmi les familles les plus riches, d'autant qu'ils doivent faire montre d'**évergétisme**, c'est-à-dire de générosité envers la collectivité, en finançant des dépenses publiques sur leurs fonds privés. Les citoyens sont protégés par la loi, qui leur permet de faire appel à l'empereur, afin de contester le verdict rendu par un juge. Il existe aussi un lien direct entre l'empereur et le peuple, en particulier dans la ville de Rome : le prince fait distribuer des vivres et finance de somptueux spectacles (ex : les jeux du cirque), tandis que ses sujets l'acclament, lui prêtent éventuellement serment et, surtout, lui rendent un culte en tant que dieu vivant.

Parallèlement, l'empereur favorise la **romanisation**, c'est-à-dire l'adoption de la culture romaine par tous les peuples de l'empire. Le mode de vie romain se généralise, avec l'urbanisation, la fréquentation des thermes et des théâtres, par exemple. Si les peuples conservent généralement leur religion, la romanisation facilite le brassage des populations et des divers héritages culturels du bassin méditerranéen.